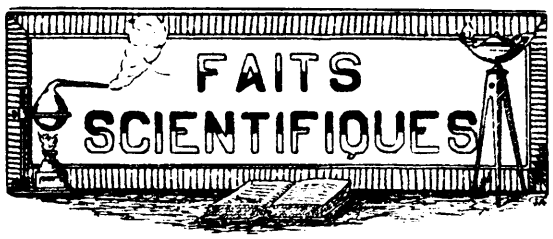

Les anguilles venimeuses.—Si nous en croyons l'Académie des sciences de Rome, les anguilles et les murènes renferment un venin semblable à celui des vipères, mais qui ne se trouve pas localisé, comme chez celles-ci, dans la bouche.

Une anguille de deux kilogrammes renferme dans son sang une quantité de venin suffisante pour empoisonner dix personnes.

La haute température à laquelle se trouve porté le poisson pendant la cuisson rend ce venin inoffensif. Cependant, ajoute le rapport académique, les amateurs d'anguilles qui ont quelque lésion organique feront bien de s'abtenir.

Voilà un rude coup pour les mantelotes !

Couvertures électriques.—En attendant qu'on nous offre des vêtements chauffés au moyen d'une pile électrique, nous avons déjà des *thermogènes*, c'est-à-dire des couvertures chauffées par ... l'électricité. Il s'agit tout simplement d'une couverture pour lit, renfermant intérieurement une bobine disposée en forme de gril, dont les éléments sont constitués par un alliage de résistance connue. En reliant cette bobine aux pôles d'une source d'électricité, il y a production de chaleur. Ajoutons que l'appareil est muni de tous les dispositifs qui lui permettent d'élever et de maintenir la température de la couverture au degré voulu.

Les cadavres salés.—Les Drs P. Aubry et A. Corre ont entrepris de curieuses recherches sur l'embaumement des cadavres dans le passé. Ils nous apprennent, entre autres que les cadavres des suicidés et des personnes de marque étaient saupoudrés abondamment de sel et parfois de quelques substances aromatiques et conservés en saumure. On avait besoin, comme on le sait, de préserver les corps des suicidés pour l'instruction du procès qu'on intentait à leurs cadavres. Grâce à ces moyens, les corps se conservaient plusieurs années. Cette façon de préparer les cadavres a, du reste, disparu de nos habitudes modernes ; cependant, la méthode de Gannal, dont on se sert actuellement, rappelle la pratique ancienne : on immerge les cadavres dans une solution à parties égales de chlorure de sodium et de sulfate acide d'alumine et de potasse.

Différence dans la couleur de la fumée.—Cette différence dans la couleur de la fumée qui s'échappe aux deux extrémités d'un cigare est d'autant plus sensibles que ce dernie est plus sec.

Quand on brûle une plante absolument sèche, il s'en échappe une légère vapeur bleuâtre souvent à peine visible, telle est la fumée qui se produit à l'extrémité en ignition du cigare.

Quand le fumeur aspire, cette fumée est obligée de traverser les couches serrées du tabac ; elle se refroidit et laisse déposer une partie des substances qu'elle tient en suspension ; de plus, elle s'imprègne de vapeur d'eau au contact de la muqueuse buccale. Plus on garde longtemps la fumée dans la bouche, plus elle est grise en sortant.

C'est surtout, à notre avis, l'absence de vapeur d'eau à une extrémité du cigare et sa présence à l'autre, qui modifie la couleur de la fumée.

La pulsation chez les animaux.—Quand un cheval est bien portant, après un repos parfait, son pouls doit battre à raison de 40 pulsations à la minute ; celui du bœuf 52 pulsations ; parmi les moutons et les porcs la moyenne des pulsations cardiaques est de 76 par minute. En principe les sensations du pouls doivent être jugées par le toucher à toute partie du corps où une artère croise un os ou est forcée d'une manière quelconque au plus près de la peau.

Pour les chevaux, on se rend compte des pulsations en touchant le tendon qui traverse au-dessus de l'os maxiliaire de la mâchoire inférieure à l'endroit situé devant la partie saillante arrondie. Pour le gros bétail on se rend compte des pulsations en plaçant le doigt sur le milieu de la cinquième côte. Pour les porcs on peut compter les pulsations par le toucher sur l'arcade sourcillière. Il n'y a qu'un moyen de constater l'état du pouls pour la race ovine, c'est de placer la main dans la région du cœur, dont on peut alors compter les battements.

Singulière apparition de chiffres sur l'iris de l'œil.—Un étudiant en médecine était venu avertir M. le Dr Claeys et M. Deneffe, professeur à l'Université de Gand, qu'il connnaissait une femme dont l'iris portait des chiffres. M. Deneffe ne fit pas trop attention à ce rapport et crut à une de ces ressemblances grossières où l'imagination a plus de part que la réalité. Mais il lui fut donné d'observer cette femme, et le cas lui sembla d'autant plus curieux qu'il se compliquait d'hérédité.

L'iris gauche portait le nombre 10, l'iris droit le nombre 45. Chacun des quatre chiffres constituant ces deux nombres était tracé avec une perfection qui aurait fait envie à un calligraphe de profession. Et le contrôle du phénomène est facile, même pour ceux qui n'ont pas l'occasion de voir le sujet, car on a reproduit par la photographie cette curiosité physiologique.

La fille de cette femme présente la reproduction affaiblie de la particularité offerte par la mère. Le nombre 10 est distinctement visible, mais les traits n'ont plus la même régularité de contour, le même fini : l'hérédité a fait ici ce qu'elle fait souvent : elle a transmis les caractères, mais en les atténuant. Toutefois, par une bizarrerie à laquelle elle est moins accoutumée, elle a fait une inversion d'organes : c'est sur l'iris droit de la fille qu'est tracé le nombre 10 de l'iris gauche de la mère. A droite, l'hérédité s'est donné une nouvelle liberté : elle a inscrit sur l'iris gauche de la fille le nombre 20. Cette accumulation de chiffres est une espèce de gageure, dit M. Deneffe.

Histoire du travail

Bayle, l'écrivain philosophe, travaillait constamment au moins quatorze heures par jour. On a une de ses lettres, où il écrit à l'un de ses amis que depuis l'âge de vingt ans, il ne se souvenait pas d'avoir pris aucun loisir. Il avait alors quarante ans.

* * * *

Curiosités des testaments

Un seigneur allemand, entiché de sa condition de noblesse, ordonna par son testament qu'après sa mort on le mit debout dans une colonne qu'il avait fait creuser et attacher contre un des piliers de son église paroissiale, " afin, dit-il, qu'il ne puisse arriver que quelque vilain ou bourgeois me marche sur le corps."

* * * *

Histoire des mots et locutions

Les mots *dater* et *date* (latin *datus*, donné) viennent de ce que, au bas d'un acte ou d'une lettre, on mettait autrefois *datum* ou *data tale die*, c'est-à-dire *donné* en tel lieu, à tel jour, formule restée d'usage, même en français, pour les actes royaux qui portaient toujours : *Donné à .... le, etc.*

* * * *

Histoire de la table

Il était d'usage autrefois à la cour de France de servir à la famille royale, pendant la semaine sainte, un repas de légumes de toute espèce qui avaient la figure des différents poissons que l'océan fournit pour la table, et non seulement ils en présentaient la figure, mais ils en avaient aussi le goût, qu'on avait eu soin de leur donner par des sucs extraits de ces poissons.

* * * *

Histoire des superstitions

Grégoire, évêque de Tours, premier historien des Francs, rapporte que de son temps l'on disait que Paris avait été jadis consacré aux dieux par des figures d'airain, représentant l'une un serpent, l'autre un loir, parce que le serpent et le loir étaient deux talismans contre l'incendie ; qu'en nettoyant le lit de la rivière, on avait enlevé ces deux figures, et que depuis ce temps-là Paris avait été sujet à de fréquents incendies, et a été infesté de serpents et de loirs.

* * * *

Histoire de la mode

Dans le temps des barbes dites à l'éventail, on les faisait tenir en cet état avec des cires préparées qui donnaient au poil une bonne odeur et la couleur qu'on voulait. On accommodait sa barbe le soir, et pour qu'elle ne se dérangeât point pendant la nuit, on l'enfermait dans une espèce de burre rigide faite exprès, qu'on appelait une *bigotte bigotelle*, nom pris de la bourse que les dames de charité de ce temps-là portaient à leur ceinture pour faire leurs aumônes.

* * * *

Variétés judiciaires

La décapitation était autrefois un privilège dont jouissait la noblesse exclusivement, et quoiqu'il n'y ait pas plus de beaux supplices qu'il n'y a de belles prisons ou de belles morts, un gentilhomme, qui s'était réellement déshonoré par un crime, estimait ne pas l'être quand il n'était que condamné à la décapitation.

" Le plus grand avantage que je trouve aux titres de noblesse—disait Jean-Jacques Rousseau—c'est l'assurance de n'être pas pendu."

* * * *

Hauteur humiliante

Madame de Maintenon, n'étant encore que madame Scarron, ne se nourrissait pendant le carême que de légumes, tandis que le reste des convives se livrait au plaisir d'une chère délicate. Etait-ce par esprit de dévotion ?—Non, avoua-t-elle plus tard, non, je n'étais pas assez heureuse pour agir alors uniquement en vue de Dieu. L'envie de me faire un nom était ma seule passion, personne ne l'a portée si loin. Cette ambition me faisait souffrir le martyre, par mille contraintes que je m'imposais, et c'est peut-être pour m'en punir que Dieu a permis mon élévation, comme s'il avait dit dans sa colère : " Tu veux des louanges et des honneurs, eh bien ! tu en auras jusqu'à en être accablée."

* * * *

Souvenirs parlementaires

Le *Musée des Familles*, dans ses glanes historiques, rappelle cet incident de tribune :

Sous la Restauration, un député monta un jour à la tribune, et prenant directement à partie M. de Villèle, qui était, comme on le sait, défiguré par la petite vérole : " Monsieur le ministre, dit-il, je vous *observerai* que.... Monsieur le ministre je vous *observerai* que...." etc. Le ministre, à la fin, impatienté, se lève, et, du ton le plus froid : " Et moi, monsieur le député, je vous *ferai observer* qu'en *m'observant* vous *n'observez* pas un Adonis." Et toute la Chambre de rire, et le malheureux orateur de descendre de la tribune pour n'y jamais remonter de sa vie.

* * * *

Variétés électorales

Après la bataille de Salamine, il fut question de savoir à qui les couronnes militaires seraient décernées de préférence parmi les capitaines qui avaient contribué à la victoire. En conséquence, chacun d'eux alla sur l'autel de Neptune, y prendre une des coquilles enduites de cire qui y étaient préparées, pour donner ses suffrages par premier, second, troisième, etc. Il arriva que toutes les coquilles portaient le premier suffrage à celui qui l'avait écrit et le second en faveur de Thémistocle. Alors le peuple décerna la première couronne à Thémistocle, comme ayant eu la première part à la victoire, puisqu'il était déclaré digne de la seconde par tous ceux qui s'étaient attribué la première.

* * * *

Variétés historiques

Au moment où la reine Elisabeth paraissait plus que jamais décidée à envoyer Marie Stuart à l'échafaud, le comte de Leicester la conjura de ne point risquer une action dont l'infamie pouvait retomber sur elle-même, puisqu'elle était injurieuse à la majesté des têtes couronnées.

" Mais comment me défaire de cette femme qui, vivante, doit sans cesse troubler mon repos ? s'écria l'implacable Elisabeth.

—En la faisant mourir avec décence, répliqua le cynique courtisan.

—Comment avec décence ?

—Oui, madame ; au lieu d'un bourreau, que ne lui envoyez-vous un apothicaire ? "

Les *Farces de Piron* font rire tout le monde, égayent tous les foyers. Pas d'intérieur sombre. Il faut rire à gorge déployée. Prix : 10c. G.-A. & W. Dumont, libraires, 1826, rue Sainte-Catherine, Montréal.